

LE PRÊT DE MAIN D'OEUVRE DE SALARIÉS

€ COÛT

Entreprise prêteuse : prise en charge CCI / Entreprise
d'accueil : nous consulter



CONTACT

Henda LASRAM
05 55 45 15 45
henda.lasram@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

Dans un **contexte financier compliqué**, le prêt de salariés permet pour l'**entreprise "prêteuse"** :

- de faire face à des difficultés de trésorerie,
- d'éviter le chômage partiel ou le licenciement économique des collaborateurs
- de maintenir ses compétences en réduisant les coûts liés aux charges salariales

Pour l'**entreprise "d'accueil"** :

- répondre à des besoins en main d'oeuvre qualifiée
- faire face à une hausse d'activité



PUBLIC

Toute entreprise souhaitant **adapter ses charges de personnel** en raison d'une baisse d'activité, tout en évitant les licenciements.

Toute entreprise **ayant des besoins en main d'oeuvre** souhaitant bénéficier des compétences d'un salarié dans le cadre d'une convention de prêt de main d'oeuvre (pour une durée déterminée).

Entreprises, vous êtes dans l'une ou l'autre de ces situations ? [Contactez notre conseillère](#) pour lui faire part de vos besoins.



PRESTATIONS

- information et accompagnement
- recensement des besoins en vue d'une mise en relation
- assistance sur la convention de prêt et le cadre juridique



LES +

Un accompagnement en toute confidentialité.

Vous faites face à d'autres difficultés : financières, personnelles... ? [Faites le point avec nos conseillers.](#)

